

## **Contrat local d'accompagnement scolaire / résultats des questionnaires**

### **« Remontée d'information » 2008/2009.**

#### **1. Analyse**

Le questionnaire « remontée d'information 2008/2009 » relatif au fonctionnement des comités départementaux et aux actions CLAS a fait l'objet d'un traitement statistique sur la base de 85 départements<sup>1</sup>.

Pour information, l'analyse statistique des questionnaires recueillis pour l'année scolaire 2007-08 était effectuée sur les 77 départements qui avaient renvoyé le questionnaire. Les principaux résultats de l'enquête sont présentés ci-dessous.

##### **➤ Bénéficiaires et actions menées**

Durant l'année scolaire 2008/2009, ce sont au total, plus de **149 000** enfants et adolescents qui ont été bénéficiaires de près de **9 300 actions CLAS**.

Depuis 2005, on note une diminution du nombre d'enfants et de jeunes bénéficiant des actions CLAS, conjuguée à une augmentation du nombre d'actions menées. Effectivement, entre 2005 et 2008 le nombre d'actions avait augmenté de 6 000 à 8 000 tandis que le nombre total d'enfants concernés par le dispositif passait de 170 000 enfants à 164 000 entre 2005 et 2008.

Les actions sont principalement menées en direction d'enfants d'école primaire (ceux-ci représentent 61 % de la population totale) et des collégiens (34 %), et finalement assez peu en direction des lycéens (soit 4 %).

59 % des actions sont mises en place sur des territoires urbains prioritaires, contre 23 % en territoire urbain non prioritaire.

Les actions menées en territoire rural non prioritaire représentent 13 % de l'ensemble et finalement 3 % des actions concernent les territoires ruraux prioritaires<sup>2</sup>.

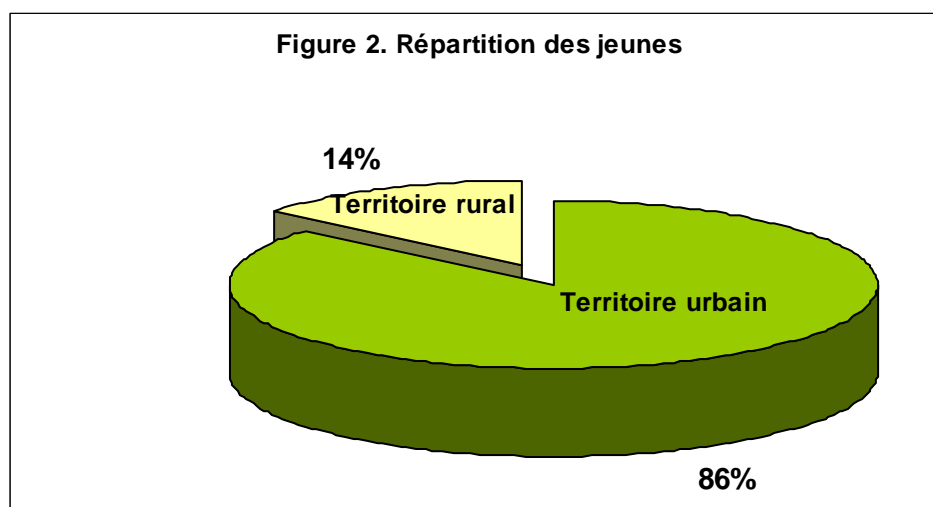
Environ **100 000 enfants et adolescents** concernés par le dispositif CLAS, soit 68 %, proviennent d'établissements situés dans des **territoires dits prioritaires**. Cette proportion est en augmentation par rapport à l'année scolaire 2007-2008, où elle représentait 65 %. Il y a donc une concentration en territoire prioritaire à la fois des actions menées et des bénéficiaires de ces actions.

---

<sup>1</sup> A ce jour la DIF est en attente des questionnaires des comités de pilotage départementaux suivants : Ardennes, Ariège, Aube, Haute Corse, Drôme, Gard, Lot-et-Garonne, Lozère, Puy-de-Dôme, Haut Rhin, Tarn, Val-de-Marne, Martinique et Guyane. Le complément d'analyse vous sera transmis dans les toutes prochaines semaines.

<sup>2</sup> Le total ne fait pas 100 %, puisque tous les départements n'ont pas donné la répartition des actions en détail.

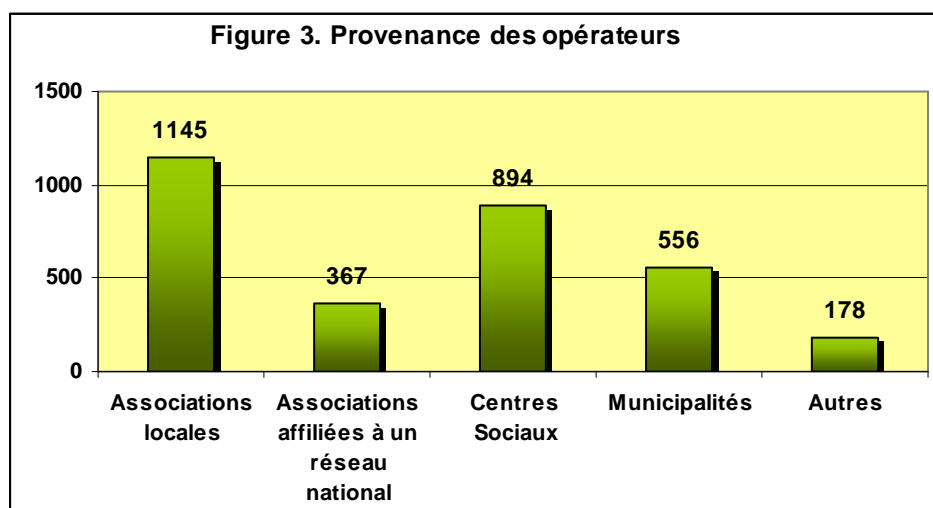
Par ailleurs, près de 128 000 enfants et jeunes proviennent d'établissements situés sur des territoires urbains, tandis qu'environ 21 000 sont scolarisés sur des territoires ruraux. Les enfants provenant de milieu urbain représentent 86 % de l'ensemble pour 14 % issus de milieux ruraux.



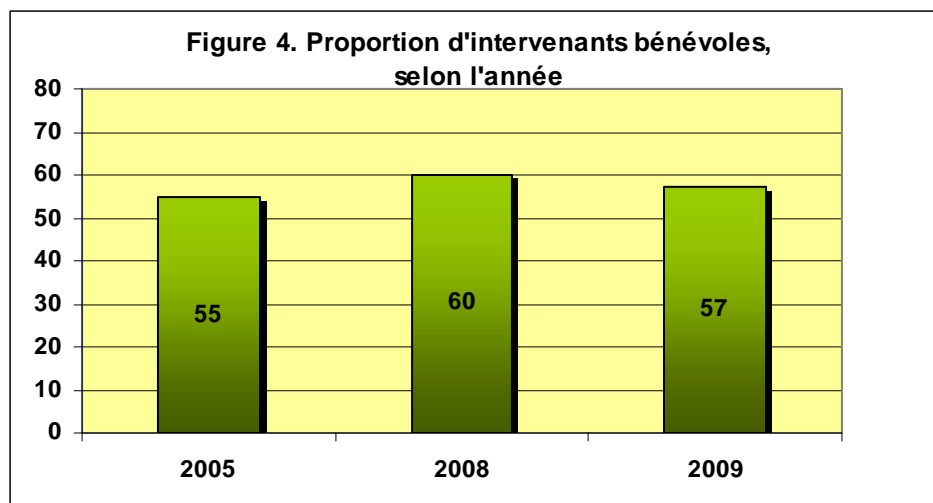
Les enfants bénéficiaires des actions CLAS viennent principalement à la demande de leurs parents et des enseignants. Les collégiens et lycéens viennent également de leur propre initiative. Les travailleurs sociaux sont plus rarement cités (en quatrième position).

### ➤ Opérateurs

Durant l'année scolaire 2008/2009, près de **3 200 opérateurs** ont mis en œuvre les actions. Pour mémoire, l'enquête de l'année précédente en comptait 3 000, pour un total de 77 départements. Le nombre d'opérateurs peut donc être considéré comme stable.



Le nombre d'intervenants reste également stable : autour de **37 000 intervenants** au total dans les 85 départements. Parmi eux, 57 % sont des bénévoles et 43 % sont rémunérés. La part des intervenants bénévoles a diminué par rapport à celle observée pour l'année 2007/08 où ils représentaient 60 %. Pour mémoire, l'enquête DIF de 2005 indiquait près de 55 % des intervenants bénévoles.



En moyenne, environ 450 intervenants exercent par département ; leur nombre a légèrement diminué depuis l'année précédente.

En faisant l'hypothèse que cette moyenne peut s'appliquer à l'ensemble des 100 départements, on peut estimer le nombre total d'intervenants CLAS à environ 45 000 au niveau national (en appliquant cette moyenne aux départements manquants).

On pourrait procéder de la même manière pour estimer le nombre total d'actions CLAS menées durant l'année 2008-2009. En partant d'une moyenne de 105 actions par départements, on aurait un total de près de 10 500 actions.

#### ➤ **Activités proposées dans l'accompagnement à la scolarité**

Parmi l'ensemble des activités proposées dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, nous en avons recensé dix<sup>3</sup>. Il a ensuite été demandé aux départements de les classer par ordre de priorité. Si plusieurs départements ont fait part de leurs difficultés à réaliser le classement des activités (les priorités étant différentes selon l'âge des enfants) il en ressort cependant que les activités prioritaires relèvent de l'aide au travail scolaire, à savoir :

- l'aide méthodologique ;
- l'aide aux devoirs ;
- l'aide dans certaines disciplines.

Dans ce classement, une place intermédiaire est occupée par des activités culturelles et artistiques. En bas du classement, c'est-à-dire moins souvent proposées, se trouvent des activités telles que :

- les jeux éducatifs ;
- les activités scientifiques et technologiques ;
- l'informatique ;
- l'accès aux centres de ressources ;
- le soutien à la fonction parentale ;

<sup>3</sup> Il s'agit de l'aide méthodologique, l'aide aux devoirs, l'aide dans certaines disciplines, jeux éducatifs, activités scientifiques et technologiques, l'informatique, activités culturelles et artistiques, l'accès aux centres de ressources, soutien à la fonction parentale, sorties et visites.

- les sorties, les visites.

Un module du questionnaire porte sur les différentes manières d'impliquer les parents dans les actions d'accompagnement à la scolarité. Parmi les 77 comités qui ont renseigné ces questions, tous déclarent mettre en place des rencontres **entre les accompagnateurs et les parents**.

Par ailleurs, tous les départements sauf deux<sup>4</sup> déclarent organiser des **réunions d'information** destinées aux parents.

Huit comités sur dix déclarent organiser des rencontres entre les parents et les enseignants dans le cadre des CLAS. Neuf départements sur dix ont contractualisé cette implication des parents. Les comités qui ont décrit plus en détail cette implication mentionnent principalement que les parents encadrent les sorties et rencontres conviviales, participent aux fêtes de fin d'années et autres moments festifs, sont conviés aux réunions de bilan, et participent aussi directement aux ateliers. Quelques départements ont fait part des difficultés à impliquer les familles<sup>5</sup>.

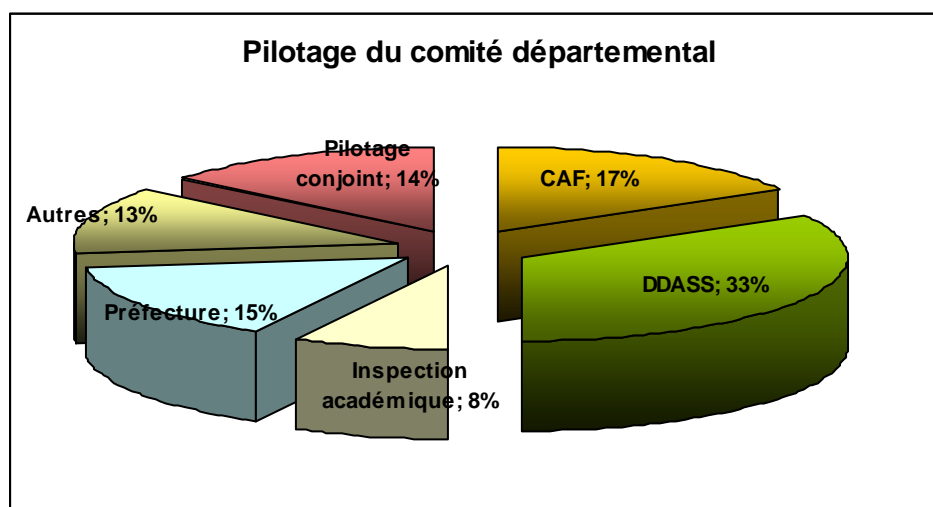
### ➤ Organisation des comités départementaux

La **composition** du comité de pilotage :

Les membres les plus fréquemment représentés au sein des comités départementaux sont la CAF (97%), l'Inspection académique (94%), la DDJS (88%), la DDASS (84%), la Préfecture (84%), l'ACSE (71%), les Conseils généraux (56%), les communes (49%), la MSA (37%). En moyenne, les comités départementaux comptent 7 membres.

- 26 % ont un comité de pilotage nombreux, comptant neuf membres ou plus ;
- 62 % des comités compte entre six et huit membres ;
- 12 % des comités comptent entre trois et cinq membres.

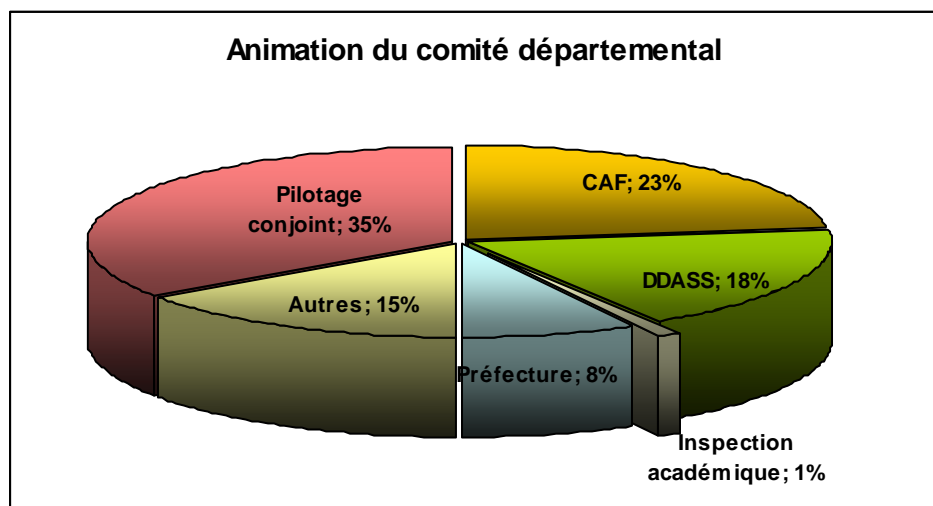
Dans un tiers des cas, **le pilotage** du comité départemental est assuré par la DDASS et dans 17 % des cas par la CAF. La préfecture a en charge le pilotage dans 15 % des départements et l'Inspection académique dans 8 % des cas. Le fonctionnement est collégial dans 14 % des départements, signifiant que le pilotage est assuré conjointement par au moins deux organismes.



<sup>4</sup> Le Calvados et la Vienne.

<sup>5</sup> Le Doubs, l'Aisne, la Seine Maritime, l'Aveyron, le Val d'Oise.

Quant à l'**animation**, celle-ci est souvent, mais pas toujours, assurée par le même organisme que le pilotage. La CAF et la DDASS sont le plus souvent citées. L'Inspection académique, qui avait en charge le pilotage dans 8 % des cas, n'anime le dispositif que dans un seul département. On remarque aussi que l'animation est encore plus fréquemment (dans 35 % des cas) assurée conjointement par au moins deux organismes.



### ➤ **Fonctionnement départemental**

Une très large majorité des comités (90 %) a cherché des complémentarités avec d'autres dispositifs, principalement avec l'accompagnement éducatif et les REAAP. Les Contrats éducatifs locaux (CEL) et les Programmes de réussite éducative (PRE) sont également cités dans plus de la moitié des cas. On note aussi que dans 28 % des cas, le comité CLAS et commun avec celui du REAAP. Ces comités départementaux se réunissent en moyenne entre deux et trois fois par an.

En outre, les trois quart des départements déclarent être bien informés d'actions d'accompagnement à la scolarité mis en place dans leur département dans un autre cadre que celui du CLAS. Et dans plus de la moitié des cas (52 %) les collectivités territoriales sont consultées lors de l'examen des projets du dispositif d'accompagnement à la scolarité. Un diagnostic de la situation du département est également réalisé dans la moitié des cas, appuyé sur des diagnostics existants, tels que ceux qui sont faits dans le cadre des Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS).

Par ailleurs, tous les comités, sans exception, réalisent un bilan des actions et 57 % d'entre eux se réunissent à cette occasion. On note aussi un investissement local qui se traduit par des visites dans les structures. Effectivement, les comités sont assez nombreux (65 %) à s'y rendre. Le nombre de structures visitées varie entre 1 et 70, pour une moyenne de 13 structures par an.

## 2. Trois points essentiels

- Les actions proposées dans le cadre des CLAS semblent évoluer vers l'accompagnement et l'aide au travail scolaire. La majorité des départements ont effectivement indiqué que l'aide aux devoirs, l'aide méthodologique et l'aide dans certaines disciplines étaient prioritaires.
- Le dispositif CLAS permet néanmoins une grande diversité des actions. Malgré la prédominance de l'aide scolaire, on note aussi un nombre non négligeable d'actions innovantes. A titre d'exemple, une association a mis en place une action de soutien à la fonction parentale, appelée « mobilisation des compétences parentales à travers le récit de l'histoire familiale », principalement dirigée vers les jeunes issus de l'immigration.
- La remontée d'informations met en évidence la synergie recherchée au niveau local avec les autres dispositifs d'accompagnement à la scolarité, notamment le partage des diagnostics.